

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 80 (1971)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** De semaine en semaine

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Tristan da Cunha

Quatre timbres ont été émis le 1er juin pour le centenaire de la Croix-Rouge britannique.

- 1970 T. 3 4 d. «British Red Cross Centenary - 1870 -1970». Globe terrestre et croix rouge. Vert clair/rouge/gris-vert  
T. 4 9 d. Type T. 3. Brun-jaune clair/rouge/gris-vert.  
T. 5 1/9 d. Dito. Drapeau de la Croix-Rouge et «Union Jack» britannique. Gris clair/rouge/beu.  
T. 6 2/6 d. Type T. 5. Violet pâle/rouge/bleu.



### Tonga

Une série a été émise le 17 octobre pour le centenaire de la Croix-Rouge britannique. Elle comprend cinq timbres de courrier ordinaire (3, 7, 15, 25 et 75 m) et sept valeurs de poste aérienne.

\*

### Turques et Caïques (îles)

*Les îles Turques et Caïques ont aussi émis quatre valeurs pour le centenaire de la Croix-Rouge britannique.*

- 1970 T. 3 1 c. «Centenary of the British Red Cross», écusson avec la Croix-Rouge. Voiture d'ambulance de 1870. Polychrome, fond orange foncé.  
T. 4 5 c. Dito. Ambulance automobile 1970.  
T. 5 15 c. Type T. 3.  
T. 6 30 c. Polychrome, fond brun jaune clair.  
Type T. 4.  
Polychrome, fond gris-vert.

\*

### Turquie

Deux valeurs avec surtaxe ont été émises. Le produit de la surtaxe revient pour sa grande part au Croissant-Rouge turc.

- 1970 S. LVI 90 + 10 k. Championnats mondiaux d'escrime. Silhouette d'escrimeur. Azur.  
S. LVII 130 + 10 k. Dito. Outremer/azur/rose.  
Tirage: 300 000 séries.

M.-M. T.

## De semaine en semaine

### Soins infirmiers et autres professions paramédicales



#### Exposition

L'exposition «Professions au service de la médecine», organisée par la Croix-Rouge suisse et le Musée cantonal bernois des Arts et Métiers, a fermé ses portes à fin octobre. Ouverte au public du 1er au 31 octobre, elle a attiré plus de 10 000 visiteurs, dont les élèves de quelque 150 classes d'école. Elle sera présentée dans d'autres cantons au cours de ces prochains mois.

#### Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, «La Source» à Lausanne

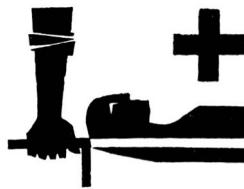
Le nouveau dispensaire dont la construction a été rendue possible, grâce à une importante contribution de la ville de Lausanne, sera inauguré officiellement le 21 janvier. Le nouveau bâtiment scolaire qui s'élèvera à côté de l'édifice actuel sera également mis en chantier ce mois-ci. Cet agrandissement de l'école est rendu nécessaire par l'accroissement du nombre de cours qui se donnent à La Source: cours pour infirmières de la santé publique, pour infirmières-anesthésistes, infirmières-ins-

trumentistes, cours de répétition pour infirmières mariées.

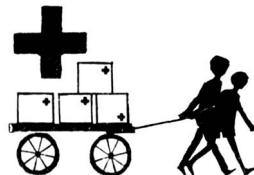
#### Nouveau Président de l'Ecole supérieure d'infirmières et infirmiers de la Croix-Rouge suisse

Après avoir déployé une activité féconde en qualité de président du Conseil de l'Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, le docteur Ernst Sturzenegger, de Zurich, s'est démis de ses fonctions, qu'il assumait depuis 1954 avec beaucoup de compétence et de perspicacité. Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a élu un successeur en la personne du Professeur Emile-Charles Bonard, président du Conseil scolaire de l'Ecole d'infirmières et médecin-chef du service de médecins interne de l'Hôpital de St-Loup à Pompaples. En tant que membre de la Sous-Commission des soins généraux de la Croix-Rouge suisse et de la Commission consultative pour l'étude des soins infirmiers en Suisse, le Professeur Bonard connaît parfaitement les problèmes relatifs à la formation et au perfectionnement professionnels dans les professions soignantes.

## Service de la Croix-Rouge



## Entraide



Un cours de cadres II pour futures intendantes et chefs de détachement a eu lieu à Montana à la Maison Général-Guisan, du 12 au 31 octobre, sous le commandement du médecin-chef de la Croix-Rouge. 21 participantes ont été promues chefs de section de traitement, 7 chefs de section de commandement et 6 autres (soit 3 éclaireuses et 3 infirmières) chefs de détachement.

C'est la première fois que les membres du Service de la Croix-Rouge incorporés dans la catégorie «éclaireuses» ont obtenu le rang de chef de détachement, ceci sur la base de la nouvelle ordonnance sur le Service de la Croix-Rouge, entrée en vigueur le 1er avril 1970.

\*

A la suite des 18 visites de recrutement qui ont été organisées en 1970, 508 femmes et jeunes filles ont été déclarées aptes au Service de la Croix-Rouge: 5 doctoresse, 3 laborantines médicales, 3 aides de médecins, 2 aides en pharmacie, 476 infirmières (dont 466 en soins généraux, 7 en soins psychiatriques et 3 en hygiène maternelle et en pédiatrie), 15 infirmières-assistantes et 4 éclaireuses.

## Nouvelle mission médicale au Laos

Le Laos souffre d'une pénurie de médecins et de personnel spécialisé, et manque aussi d'installations hospitalières appropriées. Le mercredi 25 novembre, une équipe médico-chirurgicale de la Croix-Rouge suisse a quitté Kloten à destination du Laos, à bord d'un avion de ligne de la Swissair; elle sera affectée pendant deux ans à l'hôpital de Louang Prabang.

Cette équipe, forte au total de 8 membres, sera placée sous la direction du Dr P. Zürcher, qui a voyagé avec trois infirmières et une laborantine. Un médecin assistant et un administrateur les avaient précédés et une assistante technique en radiologie a rejoint le groupe au début de 1971.

Des instruments, appareils et autres articles provenant de Suisse faciliteront grandement le travail de nos collaborateurs qui installeront également un pavillon pour les parents des patients, qui selon les us et coutumes du pays accompagnent ces derniers et prennent soin d'eux durant toute leur hospitalisation. Les frais de cette mission sont entièrement couverts par la Confédération.

## Varia

### Séances et conférences

La traditionnelle Conférence d'automne des présidents de section de la Croix-Rouge suisse s'est déroulée à Berne, les 14 et 15 novembre 1970, dans les locaux de l'hôpital bernois du Lindenholz. Plus de 150 représentants des 75 sections et des membres des organes centraux ont assisté à cette réunion de travail dirigée par le Prof. Hans Haug, président de la Croix-Rouge suisse. Au centre des débats figurait la réforme de la structure régionale de notre société nationale de Croix-Rouge. Cette question fut traitée de manière spécifique, le samedi après-midi, dans le cadre d'un forum sur l'organisation des centres de transfusion sanguine. M. Walter König, directeur de l'Office fédéral de la Protection civile, parla ensuite des tâches et du développement de la protection civile en Suisse et le secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, M. Hans Schindler, exposa les aspects de la collaboration de la Croix-Rouge suisse à la protection civile. Il releva expressément à cette occasion que la participation de la Croix-Rouge suisse au service sanitaire de la protection civile nécessite une meilleure coordination sur le plan cantonal de l'activité des sections locales. Le dimanche matin, les participants répartis en trois groupes de travail furent appelés à discuter également les différents aspects du travail des sections dans les cantons et les possibilités de résoudre ensemble des problèmes communs.

Dans ses communications, le Prof. Hans Haug fit état du renforcement de l'aide suisse en cas de catastrophe à l'étranger, question dont le Conseil fédéral s'est à

nouveau occupé le 28 octobre 1970. Il releva notamment que le Conseil de direction de la Croix-Rouge suisse a examiné en détail cette affaire qui suscite également l'intérêt de l'opinion publique et qu'il a décidé à l'unanimité que la Croix-Rouge suisse devrait se mettre à la disposition des autorités fédérales, si ces dernières désirent lui confier un rôle important dans la mise sur pied de l'aide en cas de catastrophe à l'étranger.

Il précisa que le projet présenté par le Département politique est réaliste et que le contingent de spécialistes dont la création est projetée pourra être utilisé de manière opportune, au vu des besoins qui se feront jour. Le projet a également un caractère suisse, car il tient compte de ce qui existe et de ce qui a fait ses preuves, soit en particulier des organisations Croix-Rouge (CICR, Croix-Rouge suisse, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge) et d'autres institutions d'entraide. Le Prof. Hans Haug releva avec satisfaction que les autorités fédérales envisagent non seulement de développer judicieusement l'activité d'entraide gouvernementale, mais aussi de soutenir et d'encourager avant tout celle des œuvres privées.

L'assemblée prit également connaissance des résultats de la Collecte de Mai 1970, qui a rapporté 1,4 million de francs à la Croix-Rouge suisse, à l'Alliance suisse des Samaritains et à leurs sections; les collectes lancées à la même époque en faveur des victimes des catastrophes naturelles survenues en Turquie, en Roumanie et au Pérou ayant rapporté 4,2 millions de francs en chiffres ronds, c'est donc une somme globale de 5 millions et demi que la population suisse a remise à sa Croix-Rouge nationale au cours des mois de mars à juin.